

Ref. V1003

## Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) : un parcours de vie sans rupture

### OBJECTIFS

- ▶ Permettre aux acteurs intervenant auprès de publics en situation de handicap de mieux appréhender l'évolution de leur environnement et faciliter l'implication de tous dans une démarche de « co-responsabilités ».
- ▶ Proposer, conformément aux nouvelles orientations, une réponse individualisée à chaque personne dont la situation le nécessite, dans le respect du devoir collectif de « permettre aux usagers des établissements et services sociaux et médico-sociaux des parcours de vie sans rupture ».

### PROGRAMME

- ▶ Orientations nationales préconisées : une réponse accompagnée prenant en compte l'évolution de l'offre d'accompagnement et de soins et la mobilisation de l'ensemble des acteurs
  - réponse territoriale accompagnée pour tous : contexte, évolution du droit commun et de l'offre sociale et médico-sociale, renforcement des liens entre les différents dispositifs
  - renforcement de la place des bénéficiaires dans l'ensemble des instances
- ▶ Stratégie d'intervention face à l'évolution des besoins exprimés par les personnes
  - démarche plus inclusive, adaptée à la prise en compte des différentes dimensions de la vie : scolarisation, emploi, accompagnement social
  - échanges et partage d'information entre les différents professionnels
  - le projet personnalisé dans le cadre du plan d'accompagnement global (PAG)
- ▶ Évolution des pratiques professionnelles des acteurs concernés : ARS, MDPH, conseils départementaux, associations gestionnaires d'établissements
  - coordination étroite, information partagée, décisions d'orientation mieux suivies
  - impact sur les pratiques professionnelles en ESMS et objectifs à atteindre à court et moyen termes
- ▶ Leviers des ARS pour accompagner à la modification de l'offre médico-sociale
  - les outils de structuration de l'offre (renouvellement des autorisations, CPOM, dialogue de gestion) et autres outils pour un nouveau modèle tarifaire



**Méthodes pédagogiques** : Etudes de cas, apports théoriques, législatifs, travail en sous-groupes  
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

**Personnes concernées / Prérequis** : Tout personnel travaillant auprès des personnes accueillies  
en établissements sociaux et médico-sociaux

**Animation** : Directeur d'Ets, titulaire Master 2  
gestion et administration des entreprises

**Nombre de participants** : personnes maxi

**DPC** : nous consulter

**Durée** : 3 jours, soit 21 heures

## INTRA

Ce stage peut être organisé  
dans votre établissement  
avec un tarif groupe.

